

Inscription hockey mineur

Saison 2023-2024

Du 10 au 28 juillet 2023

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
300, rue de l'Église Donnacona (Québec) G3M 1Z5

Lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

Méthodes d'inscription :

1) En ligne du 10 au 28 juillet sur : www.villededonnacona.com

Onget : Loisirs, Culture et vie communautaire/ Guide des activités

Les inscriptions en ligne débutent à 9 h le lundi 10 juillet. Pour vous inscrire en ligne, vous devez avoir un compte « usager ». Si vous n'avez pas de compte « usager », veuillez communiquer avec nous au : 418 285-3284, poste 0.

Modes de paiement : Carte de crédit ou Accès D avec paiement dans les 24 heures

Deux options s'offriront à vous pour le paiement par carte de crédit :

1- Paiement complet au moment de l'inscription

2- La moitié du paiement à l'inscription et l'autre moitié par versement préautorisé dans 30 jours.

2) En personne du 10 au 28 juillet au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Modes de paiement : Argent, carte de débit, carte de crédit ou chèque

La totalité du paiement ou au minimum la moitié du montant total doit être payé lors de l'inscription.

Paiement par chèque : Veuillez faire le ou les chèques à l'ordre de : [Ville de Donnacona](#)

La date du dernier versement doit être encaissable au plus tard le 1^{er} octobre.

Gratuité pour une première inscription aux sports de glace (résidents de Donnacona seulement)

Afin d'encourager la pratique des sports de glace, le conseil de ville offre à chaque jeune résident de Donnacona, ne s'étant jamais inscrit à un sport de glace, une inscription gratuite à une des activités suivantes :

- Patinage artistique catégorie « Patinage Plus - Débutant »
- Patinage de vitesse catégorie « Groupe des Pingouins - École de patin »
- Hockey mineur catégorie « M7 Pré-novice (MAHG) »

Notes : Chaque enfant n'a droit qu'à une seule gratuité.

Le frais d'affiliation aux fédérations est obligatoirement payable et non-remboursable.

Définition de résident :

Est considérée comme « résident » de la municipalité une personne physique possédant une propriété ou habitant un logis qui est la résidence principale permanente de la famille, c'est-à-dire, le lieu où l'ensemble des activités quotidiennes de la personne sont effectuées pendant toute l'année. L'adresse d'un terrain vacant ou d'un commerce n'est pas compris dans la notion de « résidence ».

Politique de remboursement

Toute demande de remboursement pour une inscription à une activité annuelle doit être effectuée avant le 1^{er} octobre 2023. Après cette date, aucun remboursement ne sera accepté. De plus, tout remboursement émis sera sujet à des frais administratifs de 15 \$.

Hockey mineur - Les Diablos (Donnacona/Pont-Rouge)

Pour une première inscription, vous devez fournir la carte d'assurance maladie du joueur au moment de l'inscription.

* **NOUVEAU** * **Contrat de joueur remplissable en ligne** via le site internet de [Hockey Canada](https://www.hockeycanada.ca).

Il est obligatoire de remplir un contrat de joueur pour chaque jeune inscrit. Tant que le contrat ne sera pas rempli, le jeune ne pourra pas jouer.

Catégorie	Âges	Année de naissance
M7 Pré-novice (MAHG)	4-5-6 ans	2017-2018-2019
M9 Novice	7-8 ans	2015-2016
M11 Atome	9-10 ans	2013-2014
M13 Pee-Wee	11-12 ans	2011-2012
M15 Bantam	13-14 ans	2009-2010
M18 Midget	15-16-17 ans	2006-2007-2008
Junior	18-19-20 ans	2003-2004-2005

Coût d'inscription résidents de Donnacona (jusqu'au 28 juillet 2023, 12 h)		
	Pré-novice (MAHG) à Midget	Junior*
1 ^{er} enfant	340 \$	460 \$
2 ^e enfant	265 \$	385 \$
3 ^e enfant	240 \$	360 \$
4 ^e enfant et +	230 \$	350 \$

Coût d'inscription résidents de Cap-Santé et Neuville (jusqu'au 28 juillet 2023, 12 h)		
	Pré-novice (MAHG) à Midget	Junior*
Par enfant	340 \$	460 \$

Coûts d'inscription non-résidents (Portneuf) (jusqu'au 28 juillet 2023, 12 h)		
	Pré-novice (MAHG) à Midget	Junior*
Par enfant	680 \$	800 \$

* Catégorie Junior : des frais supplémentaires de 120 \$ pour l'arbitrage sont inclus dans le coût d'inscription.

Informations importantes

- **Politique de tarification familiale** : La politique utilisée est celle des Diablos DPR.
- **Frais administratifs supplémentaires** : À partir du 28 juillet 2023, 12 h 01, des frais de 10 \$ par inscription seront ajoutés aux tarifs d'inscription indiqués ci-dessus.
- **Après le 28 juillet, il est possible que nous refusions des inscriptions.** Cette procédure a pour but de faciliter le travail des bénévoles afin d'inscrire le bon nombre d'équipes aux ligues et de mieux planifier la saison.